



Recrutement 2021 : 80 postes / 1 634 candidats

LE COMPTE N'Y EST PAS !

Depuis 2017, une nouvelle politique de suppressions massives de postes, équivalente à la période 2007-2012 est mise en œuvre, entraînant un recrutement massif de contractuels et une profonde dégradation des conditions de travail. Le nombre de postes au CAPEPS Interne 2021 est stable. Le nombre d'inscrits au CAPEPS interne a, de fait, augmenté passant, de 1 451 à 1 634, ce qui le laisse comme un des concours les plus difficiles (1 candidat pour 20 postes).

Le ministère doit augmenter les recrutements aux CAPEPS 2021

Pour couvrir les départs en retraite, résorber la précarité, assurer les horaires et les remplacements, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycées et universités, il **faudrait recruter plus**. C'est une revendication que le SNEP-FSU continuera de porter avec détermination.

Mesures sanitaires

Le SNEP-FSU est intervenu auprès de la DGRH pour porter les inquiétudes des candidats sur le déroulement des concours. Le Ministère s'engage à « **rechercher le plus de normalité possible** » dans les épreuves. Nous demandons que plusieurs scénarii soient étudiés et portés à la connaissance des candidats afin que la préparation des concours se fassent dans un souci d'équité.

Suivre l'évolution de la situation sur www.snepsfu.net, rubrique [Concours](#).

Les luttes que l'on a menées avec la profession et leurs résultats :

- Augmentation du nombre de postes au concours jusqu'en 2017 et légère hausse, insuffisante, en 2020.
- Retour à mi-temps pour les lauréats n'ayant pas d'expérience professionnelle.
- Décret confirmant le forfait de 3 heures d'AS.
- Reconnaissance de missions spécifiques à l'EPS.
- Décret encadrant la grille de rémunération et précisant les obligations réglementaires de service des Non Titulaires.

Les luttes que l'on continuera de mener avec la profession :

- Plan de recrutement pluriannuel.
- Améliorations des conditions de travail.
- Reconnaissance de la pénibilité spécifique de notre métier.
- Place et contenus de l'EPS.
- Revalorisation des salaires.

Le SNEP-FSU est opposé à la réforme de la formation des enseignants qui va utiliser les étudiants comme moyens d'enseignement et qui va réduire la formation.

LA FORMATION

Malheureusement, l'accès à la formation des lauréats et des candidats au concours interne n'est pas acquis. Nous revendiquons que les lauréats et candidats puissent accéder de manière systématique à la formation initiale ou continue, et qu'ils puissent bénéficier d'une décharge horaire leur permettant d'approfondir tous les aspects du métier.

SE SYNDIQUER

Ne pas rester seul-e, être informé-e, débattre, agir pour améliorer les droits de chacun, la place de la discipline et le rôle de l'école dans une visée émancipatrice... Un bel engagement !

Le SNEP-FSU

Des militants sur le terrain, reconnus par la profession (83,1 % aux élections professionnelles et 9 sièges sur 9 en commission paritaire nationale).

Par des publications régulières, bulletin syndical, site, revue **Contre-Pied**, le SNEP-FSU tient la profession informée des sujets d'actualité sur le métier. A tout moment, tu peux joindre, localement ou nationalement, les équipes militantes du SNEP-FSU. Elles sauront se rendre disponibles pour t'accompagner et répondre à tes questions.

Se référer aux adresses et numéros de téléphone publiés sur le site (onglet [Contacts](#)).

Ce sont au moins 1 500 postes d'enseignants d'EPS par an pendant 5 ans qu'il faut pour notre discipline.

LES DATES

CAPEPS interne 2021

Résultats d'admissibilité : 13 avril

Epreuves d'admission : du 2 au 12 mai

Résultats d'admission : 14 mai

CAPEPS externe 2021

Epreuves d'admissibilité : 18 et 19 mars

Résultats d'admissibilité : mi-avril

Epreuves d'admission : juin

Résultats d'admission : début juillet